



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Appel à Projets de l'Agorantic « Culture, Patrimoines, Sociétés Numériques »

Année 2017

Calendrier

Lundi 31 octobre 2016	Lancement de l'appel à projet
Lundi 12 décembre 2016 à 12h	Date limite de remise des projets
Mardi 3 janvier 2017	Annnonce des résultats

Soumission des projets

Vos projets devront être envoyés à l'adresse suivante : agorantic@univ-avignon.fr

Ils seront transmis au format pdf et titrés comme suit : **APP-Agorantic-2017-Acronyme (4 lettres)**

Contexte

Comme levier de sa politique scientifique, la FR Agorantic met en place, sur la dotation de l'UAPV, un appel à projets émergents, pour aider des projets dans leur phase initiale. Ces projets blancs seront destinés à répondre à une problématique et/ou à explorer une méthodologie originale dans un cadre interdisciplinaire. La somme allouée à la FR par le Conseil Scientifique de l'UAPV pour l'année 2017, **20 000 euros** seront prélevés afin de financer cet AAP. Le Conseil Scientifique de la FR envisage de faire appel – pour partie – à des relecteurs extérieurs lors de l'évaluation des projets.

Important : Les sommes attribuées feront l'objet d'un transfert au laboratoire du porteur de projet et devront impérativement être **dépensées avant le 17 novembre 2017**.

Un second type d'appel sera lancé courant février sur la dotation CNRS. Il s'agira d'un appel à projets centré sur une ou deux thématiques prioritaires mises en avant dans les grands appels à projets (Région, ministère, européen). Cet appel restreint sera soutenu par un budget plus conséquent que celui des projets émergents. Le, ou les, lauréat(s) de ce second appel devront s'engager à déposer par la suite un projet (Région, ANR, Europe...) pour donner suite au projet soutenu par Agorantic.

Durée des projets : 1 an

Montant maximum alloué : 6000 €

A retenir :

Les lauréats s'engagent à rendre un rapport d'activité sur le projet avant la fin de l'exercice 2017.

Critères d'évaluation

- le porteur du projet doit être **rattaché à un laboratoire membre de l'Agorantic** ou en passe de le devenir ;
- la dimension **exploratoire** du projet et son caractère **innovant** ;
- sa dimension **interdisciplinaire** (au minimum 2 champs disciplinaires couverts par la FR Agorantic doivent être associés) ;
- la **cohérence** du projet par rapport à **l'axe identitaire** « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques »
- la capacité du projet à obtenir par la suite un **financement extérieur** (APO, PREDIT, FEDER, FUI...) ;
- la pertinence et la richesse des partenariats en cours ou à venir (dans la région PACA, en France ou à l'étranger...) et l'adéquation des moyens demandés avec la réalisation du projet ;
- **la qualité scientifique** et la clarté du projet (problématique, méthodologie, résultats attendus ...). Nous encourageons le porteur du projet de cibler une problématique particulière en montrant clairement son originalité et son importance pour des projets **interdisciplinaires**.

Structure du document attendu (maximum 5 pages au format pdf)

- 1 – Éléments de présentation (Titre du projet, nom du porteur, laboratoire(s) associé(s))
- 2 – Résumé du projet (max 1000 caractères)
- 3 – Contexte, positionnement et objectifs
- 4 – Résultats attendus et caractère innovant de la recherche
- 5 – Dimension interdisciplinaire (champs disciplinaires associés) et cohérence par rapport à l'axe identitaire « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques »
- 6 – Partenariats extérieurs envisagés (en cours et à venir)
- 7 – Budget prévisionnel (dont financements complémentaires)
- 8 – Annexes (dont la fiche budgétaire prévisionnelle)

NB : le texte projet devra mentionner si la problématique a été ou non déjà financée par un appel à projet Agorantic les années antérieures

Pour tout complément d'information - contact :

Claire BLUSZTAJN, Coordinatrice des (S)FR de l'UAPV au

04.90.84.22.32 ou 04.90.16.25.05

agorantic@univ-avignon.fr